

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans
PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI
Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Solidarité romande

Nous ne saurions dire combien nous sommes heureux de l'accueil que les journaux de notre canton parus jusqu'à cette heure ont fait à l'idée de présenter une candidature valaisanne au Conseil fédéral. Nous ne doutons pas de rencontrer le même empressement de la part de ceux d'entre eux qui n'ont pas encore eu le loisir de s'exprimer.

La presse confédérée, elle, n'a peut-être pas jusqu'ici trouvé le temps de fixer son jugement. Cela peut s'expliquer parce que M. Couchevin est connu surtout dans les cantons voisins parmi le monde des initiés et aussi parce que nul ne s'attendait à rencontrer le Valais sur ce champ-clos des candidatures où, jusqu'à ce jour, il fut si étranger.

Espérons que ce champ-clos ne se transformera pas en un champ de batailles trop redoutables. La plupart des journaux bernois, vaudois et genevois se sont jusqu'ici contentés d'enregistrer notre entrée en scène. Mais comme nous ne sommes pas disposés à nous en retirer sans qu'on nous ait expliqué pourquoi nous le ferions, nous comptons bien que nos aimables voisins romands se montreront assez galanthismes pour nous recevoir avec la courtoisie à laquelle a droit un nouveau venu qui fait depuis si longtemps partie de la famille et qui jamais encore ne fut fêté.

Toutes les fois que les intérêts romands furent en jeu, le Valais a montré loyalement ses préférences à ses proches voisins sans exiger rien pour lui.

S'il n'a rien réclamé de ce côté, c'est parce qu'il sait se jauger à sa juste valeur et qu'il n'a pas coutume de s'exagérer ses mérites et ses moyens. C'est un fait reconnu que nous doutons trop aisément de nous-mêmes. Nos voisins n'ont pas toujours eu des scrupules aussi délicats. Ce défaut ou cette qualité a déteint et voici qu'aujourd'hui nous nous sentons équipés pour l'alignement.

Nous comptons que nos Confédérés et nos amis de la Suisse Romande à leur tête voudront bien, après réflexion, considérer que la place d'un certain canton reste réservée sur le banc qu'ils ont pris coutume de se partager pendant que notre modestie ou notre mécontente nous tenait à l'écart.

Nous devons le répéter, le Valais est sorti de son isolement. Le Simplon, le Lötschberg en ont fait un des carrefours de l'avenir économique de la Suisse. Nous ignorer serait une faute; nous mépriser serait un coup peut-être fatal à cette vieille solidarité romande, dont le Valais, sans excepter sa région d'origine germanique, considère comme le ciment nécessaire.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris

L'Enfant de la Morte

PAR
Louis ULBACH

— Je vous crois ! dit-il enfin.
Elisabeth, lassée, apaisée, laissa voir un ravissement, presque naïf, à la pensée d'avoir persuadé le docteur :

— Moi, monsieur Liomer, — dit-elle doucement, — je vous demande pardon de vous avoir accusé. Je n'ose plus demander ce que vous m'avez refusé déjà, la permission de vous écrire, de vous consulter. Le seul et faible lien qui nous empêchait de devenir tout à fait étrangers l'un à l'autre va se rompre.... Quand M. de Proville sera mort, vous partirez... et moi?..

Elle s'arrêta ; parut s'interroger ; fit un geste de découragement.

Liomer se crut obligé à une question.
— Songez-vous à quitter Paris, à retourner en province ?

— Je ne sais ! — répliqua-t-elle sur le même ton

Le Congrès de Bienne

III. La Proportionnelle

Après le débat sur l'éducation civique, c'est la question de la proportionnelle qui est abordée. On sait que cette question a été ajoutée à l'ordre du jour au lendemain de l'assemblée du grand comité proportionnaliste d'Olten. Une initiative est lancée demandant l'introduction de la représentation proportionnelle. Bien que cette demande n'ait pas encore franchi le seuil parlementaire, il était indiqué qu'un échange de vue préliminaire eût lieu au congrès annuel sur la réforme électorale.

Le Président central fait tout d'abord donner lecture d'une longue lettre du comité proportionnaliste adressée au comité central du parti radical suisse où il est affirmé que la demande de la proportionnelle n'a aucun rapport avec la question de la convention du Gothard.

A l'appui de son dire le Comité proportionnaliste cite le fait que dans son sein il y a des adversaires et des partisans de la Convention. L'initiative qui va de nouveau être lancée n'est pas, au dire du même comité, dirigée contre le parti radical. Etant donné qu'un certain nombre de radicaux notoires siègent au Comité proportionnaliste, il devient évident que la RP n'est plus une question de parti et n'est dirigée contre aucun des partis. Elle s'élève au-dessus d'eux. La lettre du Comité proportionnaliste ne pense pas que le parti radical suisse fera opposition à la RP à cause de la formule : un canton, un arrondissement. Les deux sièges que gagnerait peut-être le parti si l'on fondait en un seul arrondissement les cinq petits cantons ne sont qu'une petite affaire comparativement à la réforme dans son ensemble. Le comité de la RP déclare avoir une trop haute opinion du parti radical suisse pour croire que ces deux sièges puissent jouer un rôle quelconque dans l'attitude du parti gouvernemental. Enfin le même Comité exprime l'espoir que le parti radical suisse se ralliera à la réforme proposée et qu'il contribuera de cette manière à relever les institutions de notre démocratie helvétique.

Le Comité central propose de répondre à cette lettre par la résolution suivante :

L'assemblée des délégués du parti radical démocratique du 18 mai 1913 considère la nouvelle initiative pour l'introduction de l'élection proportionnelle du Conseil national comme inacceptable.

Le principe « un canton, un arrondissement » exclut une représentation des partis conforme à l'égalité.

L'assemblée considère comme de son devoir de fournir l'occasion aux organisations cantonales de se prononcer sur l'initiative et les y invite expressément.

mélancolique, — la résignation m'était difficile quand je n'avais pas d'enfant. Elle m'est presque impossible, maintenant que j'ai mon fils à élever.

Elle s'interrompt pendant deux secondes, parut chercher devant elle, dans le fond assombri de ce salon magnifique, la vision de l'avenir qu'elle redoutait ; puis reprenant avec un soupir :

— Voyons, monsieur Liomer ! maintenant que nous sommes calmes tous les deux, avouez que je n'avais pas bien tort de vouloir donner à mon fils un beau-père comme M. de Proville. Je faisais un grand sacrifice, égal à mon ambition. Je voulais une fortune, c'est vrai ! Mais à quoi puis-je aspirer sinon à cela ? Est-ce à l'amour ?

Elle mit sur ce mot une note tendre qui fit frissonner Liomer. Pour cacher cette surprise de la sensibilité, le docteur serra avec force ses lèvres l'une contre l'autre et ne répondit pas. Madame Bournel, au surplus, n'attendait pas de réponse. Elle pensait tout haut, plutôt qu'elle n'interrogeait. Elle reprit :

— Pauvre M. de Proville ! pourquoi m'a-t-il eue pour nièce ?.. S'il lui revenait une lueur de raison, faites-lui comprendre que j'ai été calomniée odieusement. Je vous disais que je n'avais nul souci de son mépris et de son estime... C'était la colère qui me faisait dire cela. Si peu que vous valiez son témoignage, maintenant je voudrais l'obtenir. Il est vrai que je ne saurais plus qu'en faire.

Elisabeth était transformée. Tout le soufre et toute la fumée du cratère s'évaporaient. Il restait cepen-

Elle invite en outre les organisations cantonales à examiner en même temps s'il ne serait pas opportun de réaliser la proposition de la garantie constitutionnelle d'un minimum de droits politiques aux minorités cantonales.

Les organisations cantonales sont priées de faire rapport d'ici à fin juillet au comité central, auquel est réservé le droit de convoquer en temps opportun une assemblée extraordinaire de délégués.

Une longue discussion s'engage au sujet de cette résolution. C'est tout d'abord M. Chuard, conseiller national, qui insiste pour l'adoption du premier alinéa de cette résolution. L'honorable député vaudois ne croit pas aux tendres et sympathiques sentiments exprimés par le comité proportionnaliste à l'égard du parti radical suisse. La violence n'ayant pas abouti au but désiré en 1910, on veut maintenant essayer d'une autre méthode moins brutale, mais plus jésuitique. M. Chuard affirme que l'on ne peut pas donner la main à une réforme électorale qui consacre non pas la justice mais l'injustice. L'orateur explique qu'au premier abord, on pourrait croire qu'il y a contradiction entre le premier et le troisième alinéa de la résolution, mais qu'il n'en est rien. Les délégués ont le droit d'exprimer leur opinion au sujet de la présente initiative. Mais c'est au parti dans son ensemble, c'est-à-dire aux organisations cantonales qu'il appartient de dire le dernier mot sur ce sujet. C'est pourquoi nous devons en référer au troisième alinéa. M. Chuard estime aussi, puisque la réforme électorale est à l'ordre du jour, qu'il devient nécessaire de réaliser la proposition de la garantie constitutionnelle d'un minimum de droits politiques aux minorités radicales. C'est un point de notre programme. Il faut le réaliser sans plus de retard.

M. Rothenberger, Conseiller national de Bâle, expose en allemand les mêmes raisons que M. Chuard, son collègue.

M. le Dr Guhl, avocat à Zurich, combat la résolution présentée, bien qu'il se déclare anti-proportionnaliste. Il trouve que le parti radical fait mieux d'opérer lui-même la réforme électorale suivant le mode proportionnel. M. Guhl estime que le parti radical devrait en même temps introduire le vote obligatoire.

M. Lachenal, ancien conseiller fédéral, s'élève contre la proposition Guhl. Il croit que l'œuf qu'on nous présente sous la forme d'une initiative ne donnera pas naissance à la colombe pacificatrice qu'on nous promet, mais qu'il en sortira plutôt des petits serpents. L'honorable conseiller aux Etats est un anti-proportionnaliste de vieille roche. Il plaide avec véhémence contre la réforme électorale.

M. Kunz, conseiller aux Etats de Berne, est aussi un de ces majoritaires dont les cheveux se dressent sitôt qu'on parle de RP. Il n'y va pas par quatre chemins ce bon Bernois : « Si le parti radical ne veut pas com-

battre la RP, il n'a plus qu'à se dissoudre. »

M. Flückiger, rédacteur, de St-Gall, a parlé en faveur de la proportionnelle. M. Forrer, conseiller national, a exprimé le vœu que le parti reste uni, bien qu'il compte dans son sein des adversaires et des partisans de la proportionnelle. Il déclare admissible la proposition du comité central. Là-dessus, M. Guhl retire sa proposition.

M. Kaufmann, conseiller d'Etat, de Soleure, parle en faveur de la proportionnelle. Il désire que l'Assemblée fédérale elle-même élabore un contre-projet qui serait soumis au peuple et qu'il tiendrait compte des desiderata du parti radical.

M. Munzinger, conseiller aux Etats, s'oppose énergiquement à l'initiative, puis la proposition du comité central est adoptée à l'unanimité.

Nous reviendrons encore sur ce chapitre, parce que la résolution votée n'a pas été interprétée par la presse selon son sens véritable. Il faut avoir assisté à la séance du Comité central où la question a été discutée pour bien se rendre compte des énormes progrès faits par la RP.

Exposition nationale suisse à Berne, 1914

Logement des visiteurs de l'Exposition

A plusieurs reprises déjà, on a prétendu que la ville de Berne ne pourrait pas loger, pendant l'été 1914, tous les visiteurs de l'Exposition. Pour éviter des malentendus et pour mettre fin à des bruits de ce genre, le Comité des logements de l'Exposition nationale se voit obligé de publier les communications suivantes :

10. Les hôtels et pensions de la ville de Berne seront aménagés pendant l'année de l'Exposition de façon à pouvoir loger 3000 à 3500 personnes.

20. Selon toute probabilité, 2000 à 3000 visiteurs de l'Exposition pourront être logés chez des particuliers.

30. 1000 à 1200 lits d'hôtel pourront être mis à la disposition des visiteurs dans les environs immédiats de la ville de Berne. Des démarches seront faites en vue d'assurer de bonnes communications pour toutes les directions, le matin de 7 h. à 10 h. et le soir, de 9 h. à minuit.

40. En outre, les visiteurs de l'Exposition pourront disposer d'un nombre suffisant de logements collectifs.

50. Le Comité officiel des logements déploiera son activité déjà à partir du mois de janvier 1914. Un bureau de renseignements sera installé dans un pavillon érigé sur la Place de

Liomer eut, à ce moment encore, la tentation rapide de lui poser la question qui lui rongait le cœur. Il la remua en lui et la fit venir presque à ses lèvres.

— Il dépendrait de vous, madame, — dit-il en essayant de dissimuler l'essoufflement de sa voix, — de détruire l'amertume de ces souvenirs.

— J'aime à me sentir menacée par vous ! riposta vivement Elisabeth.

— Mais, si au lieu de menacer, — balbutia le docteur, que cette soumission entraînait, — je vous priaiss...

— Non, ne me priez pas ! — s'écria madame Bournel qui alla prendre sur le canapé le chapeau et le mantelet qu'elle avait déposés en s'installant dans le salon. — Je n'ai un peu de force pour le bien, qu'à la condition d'avoir à mériter, sans l'obtenir [trop tôt, votre compassion. Je crois aussi que je vous estimerais moins, — ajouta-t-elle après une pause, — si vous aviez pitié de moi, tout de suite, parce que ce soir j'ai été irritée d'une injustice et attendrie de votre bonté. Votre rigueur m'est nécessaire. Je commence à faire un rêve...

— Lequel ?

— Je vous le dirai dans un an si j'ai pu supporter ma pauvreté et si vous ne l'avez pas deviné.

Elle parlait avec un sourire triste et fier, nouant de ses doigts fiévreux les brides de son chapeau, arrangeant son mantelet sur ses épaules, prête à partir, s'arrêtant, hésitant à tendre la main.

la Gare. Un bureau auxiliaire sera aménagé sur l'emplacement de l'Exposition.

60. Le Comité des logements se tient à la disposition notamment des sociétés, congrès, écoles, fabriques, etc. qui se sont fait inscrire à temps, pour leur donner tous les renseignements touchant le logement des personnes participant à des visites collectives.

70. En général, toutes les dispositions seront prises pour que la ville de Berne soit à même de loger les visiteurs de l'Exposition.

80. Enfin, les gares des compagnies suisses les plus importantes de transport délivreront chaque jour, pendant la durée de l'Exposition, des billets spéciaux pour Berne, aller et retour, au tarif prévu pour la simple course. La validité de ces billets sera uniformément de 8 jours.

La taxe d'entrée à l'Exposition sera ajoutée à celle établie pour le transport, en sorte que ces billets donneront droit à une entrée à l'Exposition.

Aux apiculteurs valaisans,

C'est le tour du Valais de recevoir cette année la Société romande d'apiculture, qui tiendra son assemblée les 1^{er} et 2 juin à Martigny.

La Section valaisanne y aura à la même occasion sa réunion générale.

Programme :

Dimanche 1^{er} juin

11 h. 52 et 12 h. 42. Arrivée des participants.

12 h. 50. Séance de la Section valaisanne.

Ordre du jour :

1. Comptes et protocole de 1912.
2. Contrôle du miel.
3. Assurance contre la loque.
4. Nomination du Comité.
5. Fixation du lieu de la prochaine assemblée.
6. Admission de nouveaux membres.
7. Propositions individuelles.

1 h. 52. Réception des membres de la Société romande.

2 h. 30. Assemblée générale de la Société romande.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
 2. Allocution du président.
 3. L'apiculture en Valais, par M. Berthouzoz.
 4. Rapport de la commission nommée pour examiner le projet de comptabilité de M. Tallant.
 5. Comment doit-on se préparer pour mettre en valeur ses produits à l'Exposition, par M. Farron.
 6. Divers.
- 5 h. Visite de ruchers et promenade au château de la Bâtiâz.
- 7 h. Banquet à l'Hôtel du Mont-Blanc.

Lundi 2 juin

8 ou 10 h. Départ pour Salvan-Finhaut. (Prix réduit : ne pas oublier la carte et l'insigne).

Visite de la contrée.

12 h. Banquet à l'Hôtel Bristol.

2 h. Départ pour Martigny.

Les réunions de la Société sont publiques et tous les amateurs des abeilles y sont cordialement invités.

Nous nous permettons d'attirer l'attention des propriétaires d'abeilles ne faisant pas encore partie de la Société sur les deux questions mentionnées sous chiffres 1 et 2 de l'ordre du jour de la Section valaisanne, qui sont d'un intérêt capital pour tout apiculteur.

Le contrôle du miel, établi pour la première

fois en Valais en 1912, a déjà rendu, bien qu'ayant été établi tard dans l'année, de signalés services. Cette mesure a raffermi, en les rassurant, les rapports entre vendeurs et acheteurs ; le producteur, en garantissant la pureté de sa marchandise et le consommateur en savourant celle-ci en toute sérénité, y ont trouvé leur avantage. Le contrôle du miel est devenu, à l'heure qu'il est, un besoin auquel ne pourront plus se soustraire tous ceux qui auront du miel à écouler, surtout au dehors.

L'assurance contre la loque. Nous comptons fort que cette question, depuis longtemps sur le tapis, aura sa solution cette année. Les sociétaires seuls pourront en bénéficier et, moyennant une minime cotisation annuelle, être raisonnablement indemnisés de leurs pertes. Les non sociétaires n'auront que le droit, en cas d'infection de leurs ruches, d'assister en spectateurs passifs à la destruction de leurs colonies.

Le seul moyen de profiter de ce double avantage (contrôle du miel et assurance contre la loque) est donc de s'enrôler sous nos drapeaux. 2 fr. de finance d'entrée et 2 fr. de cotisation annuelle sont des dépenses qui ne peuvent effrayer personne.

Ceux qui ne pourraient participer à la réunion de Martigny n'auraient, pour être admis dans la Société, qu'à s'inscrire auprès de M. L. Rey, à Vionnaz, président de la Section valaisanne d'apiculture.

Le Comité.

Essais agricoles. — Un cours sur les maladies et les ennemis de la vigne sera donné dans l'établissement fédéral d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture à Wädenswil le 16 juin dès les 8 heures du matin, puis, du 17 au 19 juin, un cours sur les maladies et les ennemis des arbres fruitiers et des plantes potagères. On y traitera également les moyens à employer pour combattre les maladies ou les insectes et animaux nuisibles. Sont admises à l'un ou à l'autre des cours ou à tous les deux toutes les personnes âgées d'au moins 20 ans qui s'intéressent à ces questions (instituteurs, directeurs de cours, conférenciers, arboriculteurs, viticulteurs, horticulteurs, etc.).

Les cours seront donnés en allemand. Les inscriptions sont reçues d'ici au 9 juin auprès de la direction de l'établissement d'essais.

Grand prix Condor. — Sion-Lausanne : 98 km. : 25 mai 1913.

32 partants — 26 coureurs arrivés au but.

1. Demierre	Lausanne	3 h. 6'
2. Mottaz	Yverdon	3 » 6' 10"
3. Dreyer	Genève	3 » 7' 20"
4. Mozzanini	Genève	3 » 7' 25"
5. Aubry	Granges	3 » 7' 35"
6. Gandutei	Lausanne	3 » 7' 35"
7. Rigot	Yverdon	3 » 7' 41"
8. Thomann	Berne	3 » 11' 1"
9. Bionda	Vevey	3 » 12' —"
10. Schild	Granges	3 » 14' —"

St-Maurice. — Association libérale-radical. — Samedi 31 mai, à 8 1/2 h. du soir, à la grande salle de l'Hôtel des Alpes à St-Maurice

Conférence de M. Pillonel, secrétaire central, sur l'œuvre du parti radical suisse depuis 1848

Tous les citoyens se rattachant au parti libéral-radical sont cordialement invités à cette conférence.

Le Comité.

Médecin. — M. Héribert Veuthey, de Martigny, a subi avec succès ses examens de docteur en médecine à l'Université de Lausanne.

Foire. — Lundi 2 juin à Martigny-Bourg et à Bagnes.

des parents fit avec lui le voyage de Bretagne.

Il partit donc seul avec le corps et ne revint que quelques jours après à Paris, pour se faire décerner par le conseil de famille une tutelle qui ratifierait ses droits et consacrait officiellement ses devoirs.

Quant à madame Bournel, elle ne parut dans aucune circonstance. Seulement, quelques jours après la réunion du conseil de famille dans l'intérêt de Raymond de Proville, elle sollicita une convocation pareille dans l'intérêt de son fils, qui n'avait plus de tuteur, depuis la mort de M. de Proville. Liomer fut convoqué et s'excusa. On lui offrit par lettre la tutelle : il la refusa.

Il était revenu en Bretagne avec une émotion qu'il prenait pour le recueillement de son amour paternel agrandi ; mais nous allons voir, en feuilletant de nouveau son journal, que s'il se trompa d'abord sur ses dispositions intimes, son erreur ne dura pas longtemps.

FRAGMENTS

« La tour-Callech, dimanche 18... »

« Le notaire de M. de Proville qui est venu me demander une signature s'étonne que, libre de ma vie, je n'aie pris m'installer, avec mon fils, soit à Vannes, dans la maison qui appartient à Raymond, soit à Paris, dans l'appartement du baron. Il s'imagina que j'ai l'arrière-pensée d'habiter le manoir. Il

Henri VOLLUZ

La mort vient encore d'enlever à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis un excellent citoyen, aimé et estimé de tous.

Henri Volluz, caissier central de la Caisse d'épargne de Secours mutuels, est décédé subitement à Genève, dans la matinée du 28 courant.

Atteint par la maladie vers la fin février, il était allé suivre un traitement à Genève et une amélioration si sensible s'était produite que l'on saluait sa complète guérison comme très prochaine ; mais tout d'un coup le mal empira et ce fut la fin foudroyante dont la nouvelle aussitôt connue fut accueillie avec une profonde tristesse.

Né à Charrat, en 1869, Henri Volluz fit en Valais et dans la Suisse allemande ses études primaires et secondaires. De bonne heure il occupa le poste de secrétaire de la famille Fama et ensuite à la Caisse centrale d'Epargne.

Le 2 février 1896 il succédait à M. Charles Fama comme caissier central, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Homme au cœur loyal, accueillant et affable, travailleur assidu et d'une conscience scrupuleuse à l'excès, il s'était attiré l'amitié et l'estime générale.

Fonctionnaire modèle, il rendit pendant plus de seize ans des services signalés à la Caisse d'Epargne, au développement de laquelle il avait voué toute sa sollicitude, sa connaissance des affaires et son dévouement le plus absolu.

Henri Volluz représentait depuis 8 ans la commune de Saxon comme député au Grand Conseil et il aurait été certainement réélu en mars dernier si, atteint déjà par la maladie, il n'avait décliné formellement le renouvellement de son mandat.

Il était encore depuis 4 ans président du Conseil général de Saxon et dans ces deux postes de sa carrière politique il donna aussi les meilleures preuves de son intelligence et de son dévouement à la chose publique, tout en défendant avec énergie les idées libérales et progressistes auxquelles il était fermement attaché.

Aussi devons-nous déplorer profondément cette mort prématurée qui enlève à l'affection de ses deux enfants le plus tendre des pères, à nous tous un ami éprouvé et au pays un de ses meilleurs enfants.

A sa famille si cruellement frappée vont nos plus profondes sympathies.

Léonide MAYER

De Chamason nous parvient aussi la triste nouvelle du décès prématuré de notre excellent ami Léonide Mayer, conseiller communal.

Il a été emporté en quelques jours à la suite d'une chute et d'un refroidissement survenus au cours d'une tournée forestière.

Ce que fut ce bon et fidèle citoyen, une plume amie nous le dira dans notre prochain numéro, mais nous tenons aujourd'hui même à exprimer les regrets profonds que laisse autour de lui le brave ami qui vient de disparaître et à assurer à sa famille désolée que nous l'entourons des plus vives sympathies en cette douloureuse circonstance.

L'ensevelissement a lieu samedi à 10 heures.

L'ouverture de la route du Simplon. — Dimanche, la route du Simplon a été ouverte à la circulation des voitures.

Tir de Salvan. — La société de la Cible de Salvan organise son grand tir annuel de 1913, les 7 et 8 juin.

Le secret des affaires de Port-Valais

Depuis quatre ans, les Valaisans sont tenus en haleine par les mystères que recèle l'Administration de cette minuscule commune.

Le *Nouvelliste* a poussé la botte avec vigueur. A la campagne de presse est venue s'ajouter une pluie de recours. Des cartons verts du Département de l'Intérieur où elle paraissait vouloir dormir d'un sommeil éternel, la question a passé au Grand Conseil, sans cependant arriver à secouer la douce somnolence de nos placides pères conscripts. L'administration communale a été ouvertement accusée de concussion. Une action en diffamation est pendante devant les tribunaux. La commune est divisée en deux camps irréductibles : d'un côté la grande majorité des citoyens qui couvre les actes de son Conseil communal ; de l'autre, ceux qui mènent le bal : M. le Rd curé (pourquoi encore et toujours un curé ?), un temperluchard et une demi-douzaine d'esprits grincheux.

Je ne m'étendrai pas longtemps sur les suites funestes de cette émouvante affaire qui a eu ses côtés tragiques, mais surtout burlesques, et auprès de laquelle le scandale du Panama n'est que de la toute petite bière.

Au fait, pouvez-vous imaginer quelque chose de plus triste que cette commune autrefois sans histoire, c'est-à-dire heureuse comme tous les peuples qui n'ont pas d'histoire, et aujourd'hui divisée, bouleversée de fond en comble ? Représentez-vous ce que cela a dû soulever de haines avec leur cortège nécessaire de mauvaises actions et vous vous direz certainement : il faut que ceux qui n'ont pas reculé devant de pareilles conséquences aient été poussés par de bien douloureuses nécessités !

Or, un coin du voile qui recouvrait ce profond mystère vient d'être soulevé.

Rompant avec la réserve qu'il avait trop longtemps observée, M. le président Curdy vient de publier dans le *Nouvelliste* une défense très digne.

Celle-ci a été l'occasion pour son homonyme et fongueux adversaire — député cocardé, lui — M. Albert Curdy, de vendre la mèche.

Enfin nous respirons, nous sommes à l'aise, le cauchemar qui étreignait le Valais depuis si longtemps s'est évanoui !

Que la franchise de M. le cocardé soit bénie !

Il nous dit, dans son épître, en s'adressant à son président :

Vous avez oublié que le jour de votre élection, lorsque je vous félicitais de votre succès, vous m'avez répondu : « C'est grâce à moi, si tu avais accepté, c'est toi qui aurais été nommé. » Ce souvenir prouve mon ambition... »

Et plus loin :

Je ne regarde ni mon temps ni mon argent quand il s'agit de l'intérêt public.

Pauvre méconnu ! Et avec tant de qualités tu n'arrives à entraîner que 25 électeurs de ta commune ? C'est à vous dégoûter de la vertu ! Ton désintéressement est sublime ; ta modestie embaume comme la violette ! Nous sommes quelques-uns à le reconnaître, console-toi !

On serait désabusé à moins, cela se conçoit, et nous te pardonnons bien des recours.

Mais ce n'est pas tout. Voici l'horrible.

La commune a vendu une concession d'eau. Le tuyau du débit devait être placé à 15 millimètres au-dessus de ceux servant à alimenter les fontaines publiques. Au lieu de cela, il a été placé à 15 millimètres au-dessous de ces tuyaux. N'est-ce pas affreux ? — Non ? — Vous ne comprenez pas ? Alors je m'en vais vous l'expliquer.

M. le révérend curé de Port-Valais et son satellite, M. Albert Curdy, sont tous deux

pour prendre l'information oubliée.

« A quoi bon ? Je puis écrire à Vannies et savoir par moi-même ce qu'il m'importerait de savoir, si la chose devait m'importer !... »

« Hier, j'ai fini un inventaire de la fortune de Raymond. Il sera riche. Tant mieux si j'en fais l'homme dont j'ai l'idéal dans ma tête ! Tant pis si j'échoue ! Je veux lui enseigner à aimer les grandes choses et à faire le bien. Il dépensera noblement cette fortune, sans l'épuiser. »

« Je deviens avare pour lui ; je thésaurise ma tendresse, mes rêves, comme je thésaurise mes revenus. »

« Il ne dépense rien chez moi que ce qui est à moi. Plus tard, quand il sera émancipé de ma tutelle, mais non, de mon amitié, il aura le droit de se servir des magnifiques instruments d'honneur et de gloire qu'il trouvera dans l'héritage paternel. Jusque-là, il est surtout mon fils et il doit vivre comme mon fils. »

« Que deviendra cet autre enfant qui, par une ironie singulière, s'appelle de mon nom, quand je voulais qu'il s'appelât Raymond, et que Raymond portât le nom de Paul ? Comment l'éleve-t-on ? quel homme en fera-t-on ? Malgré moi, je pense souvent à lui. Quand je mesure la petite taille, les petites forces et l'intelligence de mon fils, je vois Paul à côté de Raymond comme une ombre qui le dépasse, comme un aîné ! Il ne sera ni plus joli, ni meilleur. »

(A suivre)

La porte du salon s'ouvrit. Le valet de chambre introduisit le médecin attendu. L'embarras du départ et des adieux était ainsi dissimulé pour Liomer et pour Elisabeth.

Elle salua, et par contenance, pour maintenir ses droits de nièce, elle dit au domestique du baron : — Germain, je compte sur vous pour avoir demain des nouvelles.

Germain s'inclina, prit un flambeau et la reconduisit. Sur le seuil du salon, madame Bournel s'était retournée. Son dernier regard avait laissé tomber une étincelle que Liomer, pendant une minute, sembla chercher sur le tapis, tout en écoutant les questions que son confrère lui adressait relativement à la dernière crise du malade.

M. de Proville mourut dans la nuit, sans nouvelles souffrances, et sans retour à la raison. Depuis un an, il avait trop souvent parlé de sa mort, pour y avoir songé sérieusement ; aussi ne trouva-t-on aucun testament. Madame Bournel et son fils furent ainsi naïvement déshérités.

Le pauvre baron avait encore moins songé à rien prescrire pour sa sépulture. Liomer déclara aux parents qui se présentèrent, que M. de Proville eût souhaité une place à côté de sa femme, dans la cimetière de Vannes. On ne souleva aucune objection. Le docteur ne demandait pas d'ailleurs qu'aucun

Chronique bagnarde

Du pied du Pleureur, 29 mai 1913

Durant le mois de mai qui s'achève, il s'est passé dans la contrée que la Dranse arrose et tient sur un qui-vive continu, diverses choses, qu'en chroniqueur fidèle Jean Lourtier, veut bien récapituler aux patients lecteurs du Confédéré.

Le *joli mai* des poètes et des amoureux a bien eu quelque peine, en cette *treizième* année du siècle, à mériter la réputation flatteuse — et surfaite? — acquise par ses devanciers. Le laps de temps écoulé, depuis que la vie champêtre chantée par Virgile a été égayée par les premiers chants du coucou jusqu'à ceux tout récents de l'hirondelle les pauvres oisillons des bois ont eu pas mal à compter de soirées glaciales et de matinées par trop fraîches pour la saison.

La fine gelée blanche, qui vient des matins de cette première période, argentait les prairies, n'éveillait pas chez nos paysans, ni chez les alpicoles des jouissances poétiques; tout au contraire ce spectacle leur donnait plutôt le frisson. Chaque fois en constatant le fait, leur pensée se reportait aux *saints de glace*, aux méfaits dont ils sont accusés avec ou sans fondement, et on craignait fort pour la montagne une réédition des désastreuses journées du 13 et du 14 avril dernier, de si néfaste mémoire chez le vigneron et l'arboriculteur de la plaine et dont les noyers dénudés, semblables à des squelettes, sont les témoins les plus visibles chez nous.

C'est à une de ces malencontreuses visites tardives de Bonhomme Hiver, bien plus qu'à l'audace des victimes, des jeunes gens vigoureux, familiers avec la montagne, que nous devons d'enregistrer la mort de deux touristes allemands au pied du Combin. Votre journal ayant donné, le tout premier, sur ce double accident de copieus détails, je n'y reviendrai pas. Je me bornerai à constater que ce fâcheux événement a grandement contristé la population indigène et l'a distraite de ce qui s'est passé d'intéressant dans le canton. Les journées d'aviation dans la capitale, le magnifique raid aérien de Bider par dessus les Alpes, les diverses festivités musicales et autres ont relativement peu préoccupé beaucoup de mes combourgeois.

Dans le « monde des armailis », l'organisation de la nouvelle caisse d'assurance du bétail avec sa suite de nominations et de taxes, a fait les frais de bien des conversations. La mévente du bétail a été nettement accusée par la foire du 20 mai, où acheteurs et vendeurs étaient représentés dans la plus forte disproportion; elle n'a surpris personne. Cette mévente amènera fatalement un surpeuplement estival des montagnes et met dans l'embarras bien des consortiums. A la faveur de cette circonstance l'épineuse et insoluble question de la jouissance des avoirs bourgeois réviendra peut-être sur l'eau après une éclipse momentanée. Faut-il dire: « A quelque chose malheur est bon »?

L'intérêt qui s'est porté autour de l'élection, le 20 mai, d'un conseiller d'Etat nouveau dans la personne d'un ressortissant de notre commune a fait oublier quelque peu, chez un certain nombre, les points noirs de l'heure présente. La réception de M. Troillet à son retour de Sion, le lendemain de son élévation au fauteuil abandonné par le regretté M. Biolex, a dû être flatteuse pour celui qui en était l'objet. Certains en ont fait une manifestation enthousiaste dont le compte-rendu a été donné dans l'un des derniers numéros du *Nouvelliste*. Etait-il nécessaire, en l'occurrence, de faire sentir à l'opposition qu'une participation de sa part à cette petite fête de famille serait considérée comme une intrusion injustifiée? Pourtant cette arrière-pensée a dû germer dans quelque cerveau étroit et se trahir au beau milieu d'un discours par des paroles qui ont pu blesser des auditeurs susceptibles. Tant pis, ne cherchons pas noise à l'orateur qui n'avait que de bonnes intentions, sans doute. Souhaitons, en notre qualité de Bagnards, que le choix du Grand Conseil soit heureux pour le canton d'abord, pour la petite patrie communale de l'élu ensuite.

Deux mots pour finir sur la politique bagnarde au jour le jour. Ainsi qu'à Martigny, nous avons ici une question de cimetièrre. A Bagnes comme là-bas les morts vont vite et le cimetièrre rendu plus spacieux il y a quelques années seulement, doit être agrandi encore. Je me hâte de dire que la chose ne donne lieu à aucun tiraillement. Il n'en est pas tout à fait de même, pour ce qui a trait aux nouvelles orgues de l'église que les desservants de la paroisse, d'accord avec la majorité du Conseil, nous veulent octroyer. Les anciennes orgues, qui n'étaient plus en état, ont été vendues quatre cents francs et les nouvelles coûteraient dix mille francs, chiffres ronds. Une souscription en a produit un peu plus de quatre mille. Il resterait encore six mille francs et la majorité du Conseil serait décidée à prélever cette valeur sur un fond de réserve qui a bien fait parler de lui et qui était destiné à faire face aux dépenses occasionnées pour l'établissement des plans ca-

dastraux, obligation imposée par l'Etat, et autres grandes dépenses imprévues.

On est bien résolu, paraît-il, à la Maison de commune, à en prendre l'entière responsabilité, nonobstant notre état toujours obéré et la proposition du Nestor du Conseil, qui avait demandé le vote populaire sur une question aussi importante: Si les contribuables veulent faire de si grandes dépenses pour se procurer des objets de luxe, qu'ils l'affirment eux-mêmes. Cette solution, conforme à la logique, a été écartée. On craint sans doute que l'adage latin *Vox populi, vox Dei* fasse faillite cette fois. Enfin l'affaire n'est pas encore dans le sac. Souhaitons que cette querelle des orgues, qui est momentanément notre « Balkan », ne donne pas l'occasion à un Boileau du vingtième siècle de rédiger un nouveau Lutrin.

Au revoir, bons amis!

J. L.

80^{me} anniversaire du colonel Coutau

Environ 150 officiers de la Suisse romande se sont réunis le 27 mai à l'Hôtel national à Genève pour fêter les 80 ans du colonel Coutau. Le Valais était représenté par MM. Bovet, de Werra, lieutenant-colonel, Ducrey, Delacoste, majors, Piota, Défago, capitaines et le président de la Société valaisanne des officiers.

Rangés en demi-cercle autour du colonel Audéoud, les officiers ont fait une chaleureuse ovation au vert vieillard lorsqu'il est entré dans le salon de réception. Le commandant du 1er corps d'armée exprima au jubilaire les sentiments de tous et lui remit une adresse magnifiquement reliée et enluminée, suivie des signatures de la plupart des officiers, ses anciens élèves.

Ensuite eut lieu le banquet; les tables étaient disposées par classes d'âge. Parmi les nombreux discours qui ont été prononcés, celui du colonel octogénaire a été tout spécialement applaudi. Ce vétéran a dit, entre autres, et en substance:

« Pourquoi cette grande joie m'est-elle donnée? Peut-être parce qu'au cours de ma carrière je ne me suis jamais servi envers personne de ces propos déplaisants et blessants qui démontrent celui qui les emploie. Peut-être aussi parce que je me suis appliqué à procurer aux hommes les joies et les allègements compatibles avec la discipline et les obligations du service... »

Combien justes sont ces paroles; tout officier suisse digne de ce nom devrait les méditer et surtout les mettre en pratique.

Aussi le colonel Coutau a-t-il laissé un excellent souvenir et une respectueuse sympathie dans les troupes valaisannes et, en particulier, chez les officiers. Ses fréquents séjours en Valais sont, d'autre part, un témoignage de son attachement à nos sites et à notre peuple.

Dans nos montagnes, de bons vieux soldats penseront aussi à lui en lisant les journaux ces jours-ci; ils se remémoreront les belles heures de la jeunesse passées au service de la patrie. Dans leurs vieilles chansons qui évoquent le régiment, le capitaine et les amours d'antan — berceuses mélodiques que l'on chante dans les chalets depuis l'époque déjà lointaine des services étrangers — flotte certainement parfois l'image aimée de Coutau, l'ancien chef patriote, bon et énergique. Nous lui souhaitons l'heureuse continuation de sa verte vieillesse.

VAUD

Accident mortel

Dimanche dernier, deux garçons de Lausanne âgés l'un et l'autre de 14 ans, se rendirent ensemble à Rivaz pour aller à la pêche. Comme « cela ne piquait pas », l'un d'eux, le nommé Grin, voulut changer de place en escaladant le rocher qui borde la route et le lac à cet endroit. Mal lui en prit; il glissa et vint s'abattre, la tête la première, d'une hauteur de 8 mètres sur une saillie du roc et se fracassa le crâne. Son père, avisé par téléphone, se rendit sur les lieux en automobile et le blessé fut conduit à l'hôpital cantonal où il est mort mardi sans avoir repris connaissance après avoir subi l'opération du trépan.

Conflit serbo-bulgare

On télégraphie de Sofia à la « Reichspost »: « L'entrevue de MM. Guéchoff et Pachitch est devenue maintenant improbable. Il règne à Sofia une agitation aussi grande qu'à la veille de la guerre contre la Turquie. »

On mande de Belgrade à la *Neue Freie Presse* que le troisième ban des réservistes est rapplé sous les drapeaux.

A toute époque de l'année on peut prendre un abonnement au Confédéré

Il suffit d'en aviser l'Administration du « Confédéré », à Martigny, par simple carte postale.

Mademoiselle Blanche VOLLUZ;
Monsieur Robert VOLLUZ, à Saxon;
Monsieur et Madame Ernest VOLLUZ et famille;
Monsieur et Mme Félicien VOLLUZ et famille;
Monsieur et Madame Joseph VOLLUZ et famille;
Monsieur et Madame Edouard VOLLUZ et famille;
Monsieur et Madame Robert PONT-VOLLUZ, et famille, à Charrat;
Monsieur et Madame Luc VOLLUZ et famille, à Jussy, Genève;
Monsieur et Madame Valentin AUBERT et famille, à Martigny-Bourg;
Monsieur Alfred ROLLE et famille;
Monsieur Otto ROLLE, à Genève;
Monsieur et Madame Jean VOLLUZ et famille;
Monsieur et Madame Alphonse VOLLUZ et famille, à Charrat;
Les familles MAGNIN, à Charrat et en Amérique; les familles DUFAUX, à Saxon et Genève; la famille FAVEZ, à La Tour; les familles SCHENAEBERGER, à La Tour et à Saint-Léger

ont la grande douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Henri VOLLUZ

Directeur de la Caisse d'Epargne

Ancien député et Président du Conseil général de Saxon

leur cher père, frère, neveu et cousin, décédé dans sa 44^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, samedi 31 mai, à 9 h. du matin.

Cet avis tient lieu de faire-part aux amis et connaissances oubliés.

La famille Benjamin PACHE, à Vernayaz, a la douleur de faire part de la perte qu'elle vient de faire en la personne de Madame

Lorette PACHE

décédée à l'âge de 52 ans.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 1er juin, à 8 1/2 heures du matin, à Vernayaz.

La famille Léonide Maye, à Chamoson, a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Léonide MAYER

décédé à l'âge de 45 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, samedi 31 mai à 10 h. du matin.

Banque de Brigue, Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse, Cte n° 5128
Compte de chèques postaux II. 453.

OPÉRATIONS:

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités;

Ouverture de crédits en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements;

Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger;

Change de monnaies et devises étrangères

La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.

Nous acceptons des dépôts:

En comptes-courants toujours disponibles à 3%
Sur carnets d'épargne à 4%;

Contre obligations à 4 1/4 % à 3 ans ferme;

» » à 4 1/2 % à 5 ans ferme.

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur

Jules MORAND, avocat, Martigny-Ville

qui se charge de les transmettre gratuitement à la Banque.
LA DIRECTION.Timbres en caoutchouc
pour marquer le linge
à l'Imprimerie Commerciale, Martigny.

Un jeune homme

de 15 à 16 ans est demandé pour aider au magasin et au bureau à la Librairie-Papeterie MARSCHALL, Martigny.

On demande

pour entrée de suite si possible

une fille

connaissant la cuisine bourgeoise. Bon certificat exigé. S'adresser à Mme G. SPAGNOLI, Martigny.

On cherche

de suite

Bonne femme

en journée

Hôtel NATIONAL, Martigny.

500 francs

vous seront payés, si mon onguent «RIA» n'enlève pas sans douleur au bout de trois jours vos cors aux pieds, verrues et durillons avec racines. Prix du pot avec lettre de garantie fr. 1.— (aussi en timbre-poste).

Nicol Kémény, Kaschau I, (Autriche-Hongrie) case postale 12, No 403.

A louer à Martigny-Bourg
appartement

de 3 chambres, cuisine, cave et grenier. Eau, gaz, électricité. S'adresser à Mme Vve F. LUGON.

A louer à Martigny
une chambre et cuisine

12 fr. par mois

chambre meublée
à 15 fr. par mois.
S'adresser à l'Auberge Industrielle.On cherche
chambre meubléetrès confortable.
S'adresser chez Favre Frères, Meubles, Martigny.

A vendre

1 buffet de service et un dressoir, les deux en bois dur avec plaque de marbre en état de neuf. S'adresser au No 4, 2^{me} étage, rue des Ecoles, Martigny.

tempérants. Que feraient-ils, grands dieux! si, par suite de la disposition fâcheuse des tuyaux ci-dessus, l'eau des fontaines, avec laquelle ils confectionnent leur thé, venait subitement à tarir?

Tout le mystère de Port-Valais tient là-dedans.

Dieu soit loué!

Ouf!

Martigny-Bourg. — Comme le Confédéré l'a déjà annoncé c'est demain dimanche 1^{er} juin que la fanfare « Edelweiss » aura le plaisir de recevoir le Corps de musique de Renens accompagné d'un grand nombre de membres passifs. Tout a été prévu pour la pleine réussite de la journée et nous sommes certains que le beau temps étant de la partie tous nos amis de Renens remporteront un bon souvenir de leur promenade à Martigny.

Programme de la journée

7 h. 50 Réception du Corps de musique de Renens, cortège et départ pour Martigny-Bourg.

8 h. 1/2 Arrivée à Martigny-Bourg, cortège, vin d'honneur au café du Commerce, suite du défilé, départ pour Chemin-Dessous.

11 h. 1/4 Retour de Chemin, cortège jusque sur la Place Centrale.

12 h. Banquet.

1 h. 3/4 Concert donné par les 2 sociétés réunies.

3 h. Départ en train pour les Valettes, Gorges du Durnand, visite du site.

5 h. 50 Départ du train des Valettes pour le retour à Martigny-Bourg. Cortège.

6 h. 1/4 à 7 h. Soirée familière.

7 h. Départ en corps pour Martigny-Gare.

8 h. 09 Départ du train direct.

Tout le monde peut participer à la promenade aux Gorges du Durnand l'après-midi, un train spécial étant organisé. Départ à la gare de La Croix.

FOIRES

Sion, le 24 mai 1913.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Chevaux	8	4	350	800
Poulains	1	—	—	—
Mulets	25	7	350	900
Taureaux reprod.	75	40	180	400
Bœufs	32	20	300	550
Vaches	505	350	200	500
Génisses	313	190	180	400
Veaux	150	90	50	180
Porcs	489	350	40	140
Porcelets	272	160	10	40
Moutons	583	540	10	30
Chèvres	372	280	10	50

La gare a expédié 1097 pièces en 47 wagons.

Forte participation et bas prix.

Police sanitaire bonne.

Sierre, le 26 mai 1913.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	infér.	supér.
Mulets	8	2	350	800
Taureaux reprod.	4	1	220	340
Bœufs	2	—	150	280
Vaches	173	65	240	600
Génisses	58	15	150	450
Veaux	22	8	60	180
Porcs	65	40	50	150
Porcelets	88	52	12	45
Moutons	85	38	40	50
Chèvres	54	15	40	65

Fréquentation de la foire et police sanitaire bonnes.

Chronique locale

Sociétés en promenade à Martigny

Les sociétés italiennes de secours mutuels du Valais viendront dimanche 1er juin à Martigny pour fêter le 10^{me} anniversaire de leur société sœur de notre localité et la fête du Statuto. Il y aura banquet à 12 h.

Les chefs de cuisine de Genève, Lausanne, Vevey et Montreux visiteront le 3 juin la fabrique de Conserves de Saxon. De retour de Saxon, ils prendront le chemin de fer Martigny-Orsières jusqu'aux Valettes pour visiter les pittoresques Gorges du Durnand. Une collation leur sera servie à Martigny.

Les sapeurs-pompiers de Genève visiteront aussi les Gorges du Durnand puis reviendront ensuite à Martigny où il y aura banquet.

M. Kluser recevra tous ces convives.

Nous souhaitons beau temps à toutes ces sociétés qui ont bien voulu choisir notre région pour but de leurs promenades.

ROYAL BIOGRAPHE

« Enlèvement en hydroaéroplane » scène comique en couleurs jouée par Max Linder; les Indiens incendiaires, drame, film d'art américain. Le ménage Dranem, comique. Les Misérables, le beau drame de Victor Hugo (2^{me} partie) et le Pathé journal sera donné dimanche 1er juin en matinée et soirée.

La représentation proportionnelle apaise le sentiment d'injustice chez les minorités maltraitées; elle est en même temps la planche de salut pour les majorités menacées.

XXXXXX

En face du Stand **Martigny** En face du Stand

ROYAL BIOGRAPH

Portes Matinée 3 h. Soirée 8 h. **Dimanche 1^{er} Juin** Matinée et Soirée **Rideau** Matinée 3 1/2 h. Soirée 8 1/2 h.

Les Misérables

II^{me} PARTIE

Épopée dramatique en 4 parties d'après l'immortel chef-d'œuvre de **VICTOR HUGO** et autre programme sensationnel

XXXXXX

Pour la Fête Cantonale de Gymnastique à Monthey les 28 et 29 juin 1913

On demande

4 chefs de cuisine, 10 femmes de cuisine, 20 garçons de peine, 80 sommeliers, 2 cavistes. Pour tous renseignements d'inscription, s'adresser à Alfred RICHARD, cantinier, Monthey. Les sommeliers devront fournir leurs tabliers et sacoches.

Banque Commerciale Valaisanne

Ch. Exhenry & Cie, Monthey

Correspondant officiel de la Banque nationale suisse

Nous informons nos déposants que depuis le 1^{er} novembre nous payons comme suit leurs dépôts :

En compte-courant à vue, toujours disponible 3 1/2 o/o
En compte-courant à trois mois 3 3/4 o/o
Dépôts en Caisse d'Épargne 4 o/o
Dépôts à 1 et 3 ans et contre Obligations 4 1/2 o/o

Nous recevons de nouveaux dépôts aux mêmes conditions.

Prêts hypothécaires
Ouvertures de crédits
Escompte de papier sur la Suisse et l'Étranger.
 Change de monnaies et valeurs étrangères

Vignerons

Sulfatez à temps, avant l'apparition du fléau et répétez l'opération tous les 15 ou 20 jours avec

La Vaudoise

bouillie infailible déjà toute préparée par HINDERER Frères, à Yverdon. Résultat certain — 12 ans de succès

En vente partout
HINDERER Frères, Yverdon

VINS

Maurice Paccolat, Vins en gros, Martigny-Bourg

Toute l'année excellent **Vin rouge des Pyrénées** à 10 degrés et délicieux **Vin blanc de Catalogne** à 11 degrés. **Bourgogne vieux, Monopole supérieur**, etc.

Se recommander à sa toujours plus nombreuse et très fidèle clientèle. — Échantillon sur demande — Téléphone 90.

A vendre à Martigny-Ville

aux enchères publiques, qui auront lieu au Café de l'Hôtel National, le 8 juin, à 2 h. après-midi, une **place à bâtir**, rue des Hôtels, en face de la gare du Martigny-Châtelard. Prix et conditions seront connus à l'ouverture des enchères. La vente peut avoir lieu de gré à gré. Grandes facilités de paiement. Pour le cas où les enchères n'aboutiraient pas, elles seront reprises le dimanche suivant au même lieu et heure.

Pour l'hoirie Tavernier : **J. VEUTHEY-MORAND.**

Cabinet dentaire M. F. Montfort

Médecin-Chirurgien-Dentiste

Ancien chef de clinique à l'Hôpital St-Joseph de Paris
dès le 1^{er} juin

recevra à Monthey, maison de la Consommation, Avenue de la Gare, tous les jours, sauf le samedi, de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h. Laboratoire spécial pour travaux et appareils dentaires.

Tirage déjà le 19 juin

Une importante chance de gain est offerte par la

Grande Loterie d'Argent

Garantie par l'État de Hambourg

car nouvellement elle a été munie de gains beaucoup plus nombreux et bien plus gros que jusqu'ici, consistant en **100.000 billets**, dont **46.020 lots**, 8 primes et 10.000 billets gratuits partagés en 7 classes. La somme totale des prix s'élève à

Treize Millions 731,000 Marcs

Le plus gros lot, au cas le plus heureux, sera de **1,000,000**

Un million de Marcs

spécialement

1 à 500 000	=	500 000
1 à 300 000	=	300 000
1 à 200 000	=	200 000
1 à 100 000	=	100 000
1 à 90 000	=	90 000
2 à 80 000	=	160 000
2 à 70 000	=	140 000
2 à 60 000	=	120 000
2 à 50 000	=	100 000
2 à 40 000	=	80 000
2 à 30 000	=	60 000
7 à 20 000	=	140 000
3 à 15 000	=	45 000
16 à 10 000	=	160 000
56 à 5 000	=	280 000
128 à 3 000	=	384 000
212 à 2 000	=	424 000
525 à 1 000	=	525 000
639 à 500	=	319 500
28 439 à 250	=	7 109 750
15 986 à M.	=	7500. 6000. 4000. 2500. 1500. 400. 300. 220. 200. 175. 150, etc.

Un plan officiel où l'on peut voir la manière dont les gains sont distribués dans les différentes classes, comme aussi les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander. Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'État.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, le prix est pour un **entier billet orig. Fr. 12.50**
demi " " " 6.25
quart " " " 3.15

contre mandat-poste ou remboursement.

Vu l'énorme chance de gain, les billets seront certainement vite épuisés et c'est pourquoi nous prions de nous faire parvenir les **commandes le plus tôt possible.**

Kaufmann & Simon
 Maison de banque et change, à HAMBOURG

LACTA VEAU: toujours le meilleur et le mieux contrôlé. Où il n'y a pas de dépôt demandez à Gland, franco 5 kg. 3 fr.; 10 kg. 6 fr.; 25 kg. 14 fr. 50. On y revient toujours

Citrovin

le meilleur et le plus sain pour la préparation des **salades** et **aliments et sauces**

à laigre ainsi que de boissons aromatisées recommandées par les médecins aux malades et aux personnes en santé

ETERNIT

Société Suisse **DES USINES ETERNIT** à Niederurnen (Glaris)

Garantie contre les ouragans

Excellente ardoise pour couverture et revêtement de façades. — Durée illimitée. Garantie 10 ans. Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

Si vous voulez savoir exactement le temps qu'il fera le lendemain

Demandez tout de suite l'envoi de mon **Baromètre „EXACT“**

comme le modèle ci-contre avec indication au prix de **Fr. 2.75** contre remboursement. Ce baromètre est le meilleur propéte indiquant le temps exactement au moins 24 heures à l'avance. Bonne marche garantie.

Très belle garniture pour chambres. **C. WOLTER-MCERI** Fabrique d'Horlogerie **La Chaux-de-Fonds** Prix-courants pour montres, régulateurs, réveils, chaînes et bijouterie gratis et franco.

Poussines italiennes

et autre race de 3 mois environ

Partout contre remboursement: 1^{er} choix les 6 : 13 fr. 50
 Beau » » 6 : 12 fr. 50
 1^{er} choix » 12 : 25 fr. —
 Beau » » 12 : 24 fr. 50

PARC AVICOLE, CHEXBRES

Magasin de Chaussures Grandmousin Frères & Bochatay

Martigny

Chaussures toile et cuir en noir et couleur pour fillettes et garçonnets, série 26 à 35.

soldés au prix de facture

Faites de suite votre cure de printemps avec **Le dépuratif végétal du Dr Henri** le plus puissant des dépuratifs

C'est comme une nouvelle vie qu'il donne à votre sang en le débarrassant de toutes ses impuretés. Dépôts en Valais : MM. Delacoste, Rey, Lovey, Burgener et Zimmermann, pharm. le flacon fr. 1.25. La Cure de 6 fl. fr. 6.50. Dépôt cent. p. la Suisse: Dr A. Tissières, Vevey.

Funiculaire de Sierre à Montana - Vermala

Trains de plaisir à prix très réduits **Sierre-Montana et retour fr. 2**

Valable dans tous les trains le dimanche 1^{er} juin

L'Exploitation.

A louer à Martigny

Immeuble de G. Morand, vis-à-vis de l'Imprimerie 1 appartement de 6 pièces, 1 grande salle indépendante bien éclairée pouvant servir d'atelier ou de bureau. Pour visiter s'adresser au propriétaire.

Fabrique de Meubles Reichenbach Frères (S. A.)

Sion - Magasin à l'Avenue de la Gare - Sion

Ameublements complets de tous styles
 Chambres à coucher, Salons, Bureaux, Linoileums.
 Tapis, Couvertures, Plumes, Glaces.
 Literie complète.
 Installation d'hôtels, pensions, villas, etc.
 Devis sur demande. — Références nombreuses.

La lessive automatique s'appelle

Persil

Le grand succès!

A louer à Martigny-Ville petit appartement

d'une chambre et une cuisine. 12 fr. par mois. S'adresser au «Confédéré».

Fromage

l'expédition toujours de l'excellent fromage d'Emmenthal fr. 1.95 le kg. ainsi que de l'excellent fromag: de Tilsit fr. 1.80 le kg., contre remboursement. On reprend ce qui ne convient pas. Se recommande. W. Baumann, Fromagerie, à Hüttwilen près Frauenfeld.

Soude à blanchir Henco

Contre toux, rhumes

grippe, rougeole, coqueluche Exigez dans toutes les pharmacies le véritable

SIROP BURNAND

SEMAINE DE COUPONS

Samedi 31 Mai au Samedi 7 Juin

Grosch & Greiff Lausanne
 Rue Neuve, 3-5

Coupon 1 ²⁵ de lainette 2 1/2 m.	Coupon 2 ⁷⁵ de mousseline de laine. 2 1/2 m.	Coupon 1 ⁵⁰ de percale avec bordures, pour enfants 2 1/2 m.	Coupon 1 ⁹⁵ de cretonne p. blouses. 2 1/2 m.	Coupon 1 ⁹⁵ de satinette imprimée 2 1/2 m.
Coupon 2 ⁷⁵ de percale pour chemises. 3 1/2 m.	Samedi 31 Mai au Samedi 7 Juin			Coupon 3 ⁹⁰ en toile blanche. 1 ^{re} série 10 m.
Coupon 1 ⁹⁵ de zéphir anglais p. blouses. 2 1/2 m.				Coupon 4 ⁵⁰ en toile blanche. 1 ^{re} série 10 m.
Coupon 1 ⁵⁰ de crépon p. blouses 2 1/2 m.	Grosch & Greiff Lausanne Rue Neuve, 3-5			Coupon 4 ⁹⁰ en toile blanche. 1 ^{re} série 10 m.
Coupon 2 ⁷⁵ de cotonne p. tabliers 1 ^{re} série 5 m.				Coupon 5 ⁵⁰ en toile blanche. 1 ^{re} série 10 m.
Coupon 3 ⁷⁵ de cotonne p. tabliers 1 ^{re} série 5 m.	Coupon 3 ⁵⁰ de flanellette pour lingerie. 10 m.	Coupon 2 ⁷⁵ de flanellette prima qualité. 5 m.	Coupon 6 ⁹⁰ en toile fine blanche. Qualité spéciale pour lingerie fine. 10 m.	Coupon 5 ⁹⁰ en toile blanche. 1 ^{re} série 10 m.